



PREAVIS MUNICIPAL N° 04 / 2025

Conseil communal du 16 juin 2025

Comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2024 qui bouclent avec **un excédent de revenus de CHF 23'243.35**

* _ * _ * _ * _ *

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

Total des charges et revenus par nature

Budget

Charges :	CHF	6'315'905.65
Revenus :	CHF	6'052'056.45

<i>Excédent de charges budgété</i>	<i>CHF</i>	<i>263'849.20</i>
------------------------------------	------------	-------------------

Comptes

Charges :	CHF	6'767'710.71
Revenus :	CHF	6'790'954.06

Excédent de recettes de l'exercice	CHF	23'243.35
---	------------	------------------

Adresse

Administration communale
Route d'Echallens 1
1417 Essertines-sur-Yverdon

Contact

024 435 13 88
greffe@essertines-sur-yverdon.ch
essertines-sur-yverdon.ch

Horaires

Lun : 17:00 - 18:15
mar - mer - jeu : 8:30 - 11:00

Nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement (dépassement ou économie de plus de CHF 5'000.-) ci-après (*les imputations internes ne sont pas concernées*) :

1 **ADMINISTRATION GENERALE**

100.300.02 Traitement de la Municipalité

Solde du compte	CHF	75'985.60
Budget	CHF	101'000.-
Economie	CHF	25'014.40

Le montant non dépensé est dû au fait qu'une partie des traitements de la Municipalité est remplacée par une indemnité forfaitaire versée à chaque municipal(-e) sous le compte no 100.306.00. Il ne s'agit donc pas d'une économie au final mais d'un report de charges sous une autre rubrique. Le montant total du cumul de ces charges est légèrement en dessous du budget prévu.

Le remboursement des jetons de présence pour la centrifugeuse, le SDIS, l'ORPC ainsi que pour le CODIR de l'EFAJE, apparaissent dans les comptes 100.436.00 et 720.465.01.

100.306.00 Indemnités et remboursements de frais

Solde du compte	CHF	27'832.40
Budget	CHF	4'000.00
Dépassement	CHF	23'832.40

Voir le commentaire du compte 100.300.02 plus haut qui explique le résultat global en lien avec les traitements de la Municipalité. A noter que sur le solde du compte CHF 332.40 concerne le conseil communal et CHF 27'500.- concerne la municipalité.

110.301.00 Traitement du personnel communal

Solde du compte	CHF	191'129.60
Budget	CHF	177'926.00
Dépassement	CHF	13'203.60

Le dépassement est dû à l'indexation des salaires début 2024 mais principalement au travail supplémentaire demandé au greffe et à la bourse en lien avec une hausse du volume de travail ainsi que des projets et dossiers spécifiques comme MCH2, la mise à jour des inventaires d'assurances, le projet de nouveau règlement du personnel, l'implémentation de nouveaux outils de travail (E-séance, logiciel salaire, support informatique interne, etc.) et la certification Cybersafe.

110.310.00 Imprimés, photocopies et fournitures de bureau

Solde du compte	CHF	15'260.05
Budget	CHF	10'000.00
Dépassement	CHF	5'260.05

Le dépassement est principalement lié à des dépenses sous-estimées dans le cadre du budget pour les calendriers 2025, les deux éditions du journal communal et l'alphabet des communes dans la FAO.

110.317.00 Réceptions et manifestations

Solde du compte	CHF	24'774.51
Budget	CHF	15'000.00
Dépassement	CHF	9'774.51

Le dépassement est principalement lié à des dépenses non prévues ou sous-estimées au moment de l'élaboration du budget comme les frais de réception du président du Grand Conseil vaudois, les frais de repas et boissons pour le Conseil communal, les frais en lien avec les festivités du 1^{er} août, les suivis de chantiers, les sorties des écoles, le Roadmovie ainsi que le repas de fin d'année de la commune qui a rassemblé plus d'invités que d'habitude.

110.318.12 PECC

Solde du compte	CHF	9'235.45
Budget	CHF	16'500.00
Economie	CHF	7'264.55

Ce résultat provient du fait qu'une première facture pour l'élaboration du PECC a déjà été payée à la fin de l'année 2023 et seule une facture a été reçue et payée en 2024. La poursuite des travaux est prévue en 2025.

110.351.00 Part au déficit des lignes de transport

Solde du compte	CHF	81'919.35
Budget	CHF	97'689.65
Economie	CHF	15'770.30

Ce résultat provient du fait que le montant facturé au final par l'Etat de Vaud est inférieur au montant communiqué pour le budget.

110.451.00 Participation et remboursement du canton

Solde du compte	CHF	9'385.95
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	9'385.95

Ce revenu supplémentaire est constitué de la redistribution de la taxe CO2 et principalement de la subvention reçue de l'Etat de Vaud pour le PECC.

2 FINANCES**210 Impôts**

Solde net des comptes	CHF	2'825'253.28
Budget net	CHF	2'718'400.00
Revenus supplémentaires de recettes fiscales	CHF	106'853.28

Les recettes d'impôts sur le revenu ont été de CHF 88'458.60 supérieures au budget. L'impôt sur la fortune s'est avéré également plus important de CHF 58'193.91 que budgété. Les droits de mutation perçus sont moins élevés de CHF 13'257.70 que budgété, de même que les

impôts récupérés après défalcation pour CHF 18'604.35 et l'impôt sur les gains immobiliers pour CHF 46'227.40.

En revanche, l'impôt sur les successions est plus élevé de CHF 22'093.80 ainsi que les intérêts de retard et compensatoires de CHF 6'351.61, par rapport au budget.

On note une augmentation des revenus fiscaux en lien avec l'augmentation de la population mais également une augmentation des retards dans le règlement des impôts (voir comptes rubrique 9112 au bilan).

220 Service financier

220.322.00 Intérêts courus sur les emprunts

Solde du compte	CHF	5'989.00
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	5'989.00

Ce montant représente l'ensemble des intérêts sur emprunts qui concernent l'année 2024 mais qui n'ont pas encore été débités par la banque et fonction des dates contractuelles (intérêts non échus). Ces montants sont comptabilisés en transitoires et extournés dans l'exercice suivant lors du débit des intérêts échus et qui sont comptabilisés dans les comptes du service de la dette sous chiffre 221. Il y a CHF 9220.- de charges pour la période de fin 2024 en lien avec le nouvel emprunt pour le préavis RC401 et CHF 3'231 de diminution de charges pour le différentiel d'extourne au 01.01.2024 pour les intérêts courus à fin 2023.

220.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	7'008.48
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	7'008.48

Ces recettes proviennent des frais et intérêts des poursuites et des frais de rappel et lien avec le travail de suivi du contentieux en augmentation constante.

221 Service de la dette

Solde total intérêts échus	CHF	121'409.78
Budget total	CHF	146'840.00
Economie	CHF	25'430.22

Les emprunts ne sont plus systématiquement contractés pour chaque préavis voté mais seulement en fonction des besoins identifiés. Ainsi, des emprunts arrivés à échéance ont été remboursés et d'autres ont été intégrés dans le cadre d'un nouvel emprunt global. La gestion des liquidités a été optimisée afin de réaliser des économies sur les intérêts. En tenant compte des intérêts courus, l'économie nette est de CHF 19'441.22. A noter que les intérêts budgétés pour les comptes 221.322.97 et 221.322.98 ont été inversés par erreur lors de l'établissement du budget. Avant leur échéance, ces emprunts étaient à taux 0%, il n'y avait donc pas de charges dans les comptes avant l'exercice 2024.

222 Péréquation

222.352.01 Fonds de péréquation - Alimentation – décompte année précédente

Solde du compte	CHF	72'621.00
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	72'621.00

Suite au boucllement de la péréquation, qui s'effectue chaque année en septembre de l'année suivante, nous avons reçu un montant final supplémentaire à payer pour la participation à la cohésion sociale pour l'année 2023 (charges en hausse).

222.452.03 Fonds de péréquation Retour – décompte année précédente

Solde du compte	CHF	523'939.00
Budget	CHF	300'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	223'939.00

A la suite du boucllement de la péréquation, qui s'effectue chaque année en septembre de l'année suivante, nous avons reçu un montant total de CHF 523'939.00 principalement en lien avec les dépenses thématiques 2023.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

310 Terrains

310.314.02 Entretien Place de sports et Buvette

Solde du compte	CHF	10'074.15
Budget	CHF	16'000.00
Economie	CHF	5'925.85

Les montants dépensés pour l'achat d'équipement et les charges courantes ont été moins importants que budgété.

310.332.00 Amortissements supplémentaires

Solde du compte	CHF	190'656.35
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	190'656.35

Au vu des résultats à la clôture des comptes 2024, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire de l'investissement pour l'UAPE.

320 Forêts

320.313.00 Achat de plants

Solde du compte	CHF	30'911.20
Budget	CHF	500.00
Dépassement	CHF	30'411.20

Ces frais sont en lien avec l'achat de plants et des travaux de plantations.

351 Grande Salle

351.331.12 Amortissement oblig. - Grande Salle, rénovation magasin

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	13'000.00
Economie	CHF	13'000.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2023, après l'établissement du budget 2024.

354 Bâtiment de la Balance

354.314.00 Entretien du restaurant- La Balance

Solde du compte	CHF	4'027.85
Budget	CHF	10'000.00
Economie	CHF	5'972.15

Toutes les dépenses budgétées n'ont pas été réalisées.

Note 1 : Les travaux de conciergerie (354.308.00) ne sont plus effectués par un locataire depuis le début de l'année 2024 mais par un(-e) employé(-e) de la Commune, les charges de nettoyage sont comptabilisées par imputation interne (354.390.01).

Note 2 : un appartement 3,5pces est resté vacant durant 3 mois.

Note 3 : une indemnité d'un loyer a été offerte au restaurant La Balance durant les travaux routiers.

355 Ancien collège d'Essertines

355.314.00 Entretien du bâtiment

Solde du compte	CHF	26'112.60
Budget	CHF	1'000.00
Dépassement	CHF	25'112.60

Le dépassement dans les dépenses est constitué de CHF 1'928.50 pour l'aire de jeux et CHF 23'500.- en lien avec le préavis 01/2023 pour l'étude de faisabilité de réaménagement des collèges. Ce bâtiment a été transféré au patrimoine financier dans le cadre du passage à MCH » en 2025, il n'y aura donc pas d'amortissement pour cet investissement.

370 Bâtiment/Complexe administration/voirie/PC

370.311.01 Matériel, mobilier, frais (ASIRE)

Solde du compte	CHF	12'573.92
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	12'573.92

Cette rubrique concerne l'ensemble des frais payés par la commune et refacturés à l'ASIRE dans le cadre de la gestion du bâtiment. Ces frais sont entièrement refacturés sous le compte no 370.436.00.

370.312.00 Achat d'électricité

Solde du compte	CHF	27'573.92
Budget	CHF	8000.00
Dépassement	CHF	19'573.92

A la suite du changement du mode de facturation au sein de la SEIC, nous recevons le détail des charges d'achat d'électricité sur le réseau et non plus seulement un produit net, ce qui explique en partie l'augmentation des charges mais également l'augmentation des produits du RCP. Néanmoins, le changement du mode de facturation a généré un décalage temporel et un montant de CHF 6'873.08 nous a été facturé en 2024 pour des achats d'électricité sur le réseau à fin 2023.

La part d'électricité pour le RCP et pour les communs de l'ASIRE est refacturée avec d'autres charges de la PPE sous le compte 370.436.00.

370.331.00 Amortissement oblig. – Crédit d'étude

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	7'250.00
Economie	CHF	7'250.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2023, après l'établissement du budget 2024.

370.435.00 Production RCP – Complexe Admin/Voirie/PC

Solde du compte	CHF	51'085.00
Budget	CHF	42'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	9'085.00

Les recettes de production du RCP ont été plus importantes que budgété (voir commentaire sous rubrique 370.312.00).

370.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	20'623.65
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	20'623.65

Frais refacturés à l'ASIRE (électricité, matériel, frais RCP, etc.)

4 TRAVAUX

400.301.00 Traitement du personnel communal

Solde du compte	CHF	241'877.65
Budget	CHF	228'819.00
Dépassement	CHF	13'058.65

Ces charges supplémentaires se composent d'heures pour la déchetterie et principalement de l'indexation des salaires du personnel de voirie décidée en début d'année 2024.

400.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	81'743.50
Budget	CHF	54'137.00
Revenus supplémentaires	CHF	27'606.50

Ces revenus supplémentaires se composent principalement des prestations de travail du concierge et du personnel de voirie refacturées à l'ASIRE et à la commune de Penthéréaz.

420 Service de l'urbanisme

420.352.00 Participation au STI

Solde du compte	CHF	21'174.15
Budget	CHF	30'000.00
Economie	CHF	8'825.85

Les émoluments facturés par le service technique ont été moins importants que budgété en fonction du nombre de dossiers de construction traités durant l'année.

420.431.00 Emoluments communaux

Solde du compte	CHF	59'926.40
Budget	CHF	70'000.00
Manque de revenu	CHF	10'073.60

Les émoluments communaux sont en lien avec l'octroi des permis de construire facturés aux propriétaires. A noter que les heures de travail effectuées par la municipalité dans le cadre des dossiers de construction sont incluses sous cette rubrique ainsi que tous les frais du STI refacturés selon les dossiers traités.

430 Routes et chemins

430.314.00 Entretien routes et chemins

Solde du compte	CHF	972'050.55
Budget	CHF	953'000.00
Dépassement	CHF	19'050.55

Les surcoûts sont en lien avec l'entretien de la RC401.

430.315.05 Entretien véhicules

Solde du compte	CHF	20'498.45
Budget	CHF	6'000.00
Dépassement	CHF	14'498.45

Les coûts supplémentaires sont principalement en lien avec des frais de réparation et de services d'entretien pour les véhicules utilitaires du service de voirie.

430.332.00 Amortissements supplémentaires - travaux routiers

Solde du compte	CHF	69'693.35
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	69'693.35

Au vu des résultats à la clôture des comptes 2024 et des nouveaux travaux en cours, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire des soldes des investissements routiers datant de plus de 10 ans (CHF 13'600.- + CHF 56'093.35).

450 Déchets**450.381.00 Attribution au fond de réserve**

Solde du compte	CHF	8'406.74
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	8'406.74

Les économies réalisées sur le traitement des déchets permettent pour la première fois de constituer un fond de réserve pour ce domaine autofinancé. Pour rappel, le taux de couverture du service des déchets a longtemps été insuffisant, ceci démontre une amélioration de la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

460 Réseaux EC + EU et épuration**460.311.00 Achat machines et matériel**

Solde du compte	CHF	9'999.60
Budget	CHF	1'000.00
Dépassement	CHF	8'999.60

Les coûts supplémentaires sont principalement dus à l'acquisition d'un surpresseur dessableur.

460.314.00 Entretien du réseau

Solde du compte	CHF	60'340.52
Budget	CHF	40'000.00
Dépassement	CHF	20'340.52

Les coûts supplémentaires sont en lien avec le préavis no 04/2024 relatif à une demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement acceptée par le Conseil communal le 17.06.2024. Finalement, le dépassement est moins important que prévu de CHF 27'659.48 par rapport au préavis voté.

**460.331.03 Amortissement obligatoire - collecteurs
Epautheyres**

Solde du compte	CHF	0.00
Budget	CHF	36'000.00
Economie	CHF	36'000.00

L'amortissement extraordinaire du solde a été porté en compte en 2023, après l'établissement du budget 2024.

460.434.00 **Taxe de raccordements**

Solde du compte	CHF	24'136.80
Budget	CHF	40'000.00
Manque de revenu	CHF	15'863.20

Les taxes de raccordement facturées en lien avec l'octroi des permis de construire ont été moins élevées que prévu au budget.

460.480.00 **Prélèvement sur fond de réserve – service
épuration**

Solde du compte	CHF	23'324.04
Budget	CHF	13'407.60
Revenus supplémentaires	CHF	9'916.44

Un prélèvement sur le fonds de réserve affecté au service de l'épuration a été effectué afin de respecter le taux de couverture de 100% des domaines autofinancés.

5 **INSTRUCTION PUBLIQUE**

520.439.00 **Remboursement ASIRE**

Solde du compte	CHF	110'790.35
Budget	CHF	0.00
Economie	CHF	110'790.35

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final sont donnés par l'ASIRE. Les charges annoncées sont moins importantes que budgétées. Les comptes de l'ASIRE n'ayant pas été officiellement acceptés au moment de la clôture et la répartition du remboursement entre les frais de transport et la part d'écologie n'étant pas définie, le montant global de retour annoncé a été passé par le compte de remboursement.

6 **POLICE**

650 **Défense contre l'incendie**

650.315.00 **Entretien installations et matériel**

Solde du compte	CHF	21'004.90
Budget	CHF	3'000.00
Dépassement	CHF	18'004.90

Les coûts supplémentaires sont en lien avec le remplacement d'une borne hydrante à La Robellaz et d'une seconde à la route de Pailly.

650.480.00 **Prélèvement sur fonds de réserve incendie**

Solde du compte	CHF	19'905.10
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	19'905.10

Un prélèvement sur le fonds de réserve affecté au service de l'épuration a été effectué afin de respecter le taux de couverture de 100% des domaines autofinancés. Au vu des

changements imposés par les normes MCH2, le fond incendie disponible au bilan a été fusionné avec le fonds du service des eaux (financements spéciaux).

7 SECURITE SOCIALE

720 *Prévoyance sociale*

720.465.03 EFAJE – remboursement année précédente

Solde du compte	CHF	53'159.00
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	53'159.00

Le montant reçu correspond aux résultats définitifs de l'EFAJE pour les comptes 2023.

720.465.04 EFAJE – remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	140'000.00
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	140'000.00

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final sont donnés par l'EFAJE. Les charges annoncées par l'EFAJE sont moins importantes que budgétées pour l'année 2024.

8 SERVICE DES EAUX ET CHAUFFAGE A DISTANCE

810 *Service des eaux*

810.314.00 Entretien du réseau

Solde du compte	CHF	86'569.63
Budget	CHF	40'000.00
Dépassement	CHF	46'569.63

Des travaux de réparation, de déviation de conduites et la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable ont principalement générés des surcoûts par rapport au budget prévu. A noter que CHF 52'199.80 de ces coûts ont été refacturés à des tiers (rubrique 810.436.00).

810.434.00 Taxes de raccordement

Solde du compte	CHF	23'512.80
Budget	CHF	40'000.00
Manque de revenu	CHF	16'487.20

Les taxes de raccordement facturées dans le cadre des permis de construire ont été moins élevées que prévu au budget.

810.435.00 Ventes d'eau

Solde du compte	CHF	132'023.95
Budget	CHF	140'000.00
Manque de revenu	CHF	7'976.05

Les ventes d'eau ont été moins importantes que budgété.

810.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compte	CHF	52'199.80
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	52'199.80

Comme mentionné plus haut, des frais de réparation, de déviation et de pose de nouvelles conduites ont été refacturés à des tiers. L'ECA a également contribué financièrement à des travaux.

810.480.00 Prélèvement sur fond de réserve service des eaux

Solde du compte	CHF	9'644.67
Budget	CHF	0.00
Revenus supplémentaires	CHF	9'644.67

Un prélèvement sur le fonds de réserve affecté au service des eaux a été effectué afin d'atteindre le taux de couverture obligatoire de 100% (financements spéciaux).

820 Service électrique**820.312.01 Achat électricité installation photovoltaïque (Balance)**

Solde du compte	CHF	16'467.38
Budget	CHF	0.00
Charges supplémentaires	CHF	16'467.38

A la suite du changement du mode de facturation au sein de la SEIC, nous recevons le détail des charges d'achat d'électricité sur le réseau et non plus seulement un produit net, ce qui explique les charges supplémentaires et également l'augmentation des produits du RCP.

820.315.01 Entretien de l'installation photovoltaïque (Balance)

Solde du compte	CHF	7'718.22
Budget	CHF	400.00
Dépassement	CHF	7'318.22

Les surcoûts sont en lien avec l'intervention de maintenance et l'acquisition et l'installation d'un nouvel onduleur en lien avec une panne survenue dans le courant de l'été 2024.

820.435.02 Production photovoltaïque (Balance)

Solde du compte	CHF	18'288.00
Budget	CHF	6'000.00
Revenus supplémentaires	CHF	12'288.80

Les revenus ont été plus importants que budgétés en lien avec la modification du mode de facturation de la SEIC. Néanmoins, la panne d'installation survenue durant l'été 2024 a engendré une perte importante de production et réduit de manière significative la marge bénéficiaire de l'installation en 2024.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements en cours :

9141.29 - Réhabilitation de la STEP d'Yverdon (micropolluants) Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 0.-
Montant de l'investissement total au 31.12.2024 : CHF 30'023.50.

9141.31 - RC401, 423 et 428 Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 925'776.65 et CHF 50'000.- de participation de tiers.
Montant de l'investissement total au 31.12.2024 : CHF 878'465.70.

9141.32 - Construction conduite EC rte Yverdon Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 7'311.85.
Montant de l'investissement total au 31.12.2024 : CHF 11'582.97.

9141.33 - Installation photovoltaïque STEP Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 45'998.52.
Montant de l'investissement total au 31.12.2024 : CHF 45'998.52.

9143.17 - Mise en conformité de la Grande Salle Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 74'074.70.
Montant de l'investissement total au 31.12.2024 : CHF 413'082.41.

LIQUIDITES

Les liquidités sont passées de **CHF 889'004.85** au **31.12.2023** à **CHF 1'182'720.67** au **31.12.2024**.

TITRES & PLACEMENTS

Courant 2024 et début 2025, les surplus de disponibilités (CHF 1'000'000.-) ont été placés à court terme. Les rendements sont nettement moins intéressants actuellement qu'en 2024. Les titres de la commune ont été portés au bilan pour mémoire à CHF 1.-.

EMPRUNTS

Le montant des dettes à moyen et long terme a augmenté de **CHF 1'388'486.65.**

Notre endettement au 31.12.2024 est de **CHF 10'749'726.55.**

Le montant annuel des intérêts financiers de nos emprunts (hors intérêts courus) s'élève à **CHF 121'409.78** (taux moyen : 1.03%).

Nbr habitant au 31.12.24 :	1156	Endettement par habitant :	9'299.07
		Amortissement par habitant :	191.62
		Intérêts passifs par habitant :	105.03
		Intérêts et amort. par habitant :	296.65

AMORTISSEMENTS COMPTABLES

Les amortissements obligatoires comptabilisés sont de **CHF 303'495.35** auxquels s'ajoutent des amortissements comptables supplémentaires de **CHF 260'349.70** soit un total de **CHF 563'845.05**.

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2024, ainsi que le bilan au 31 décembre 2024 tels que présentés
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2024.



Le Municipal responsable : Alexandre GYGAX

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Alexandre Gygax



La Secrétaire

Karin Racioppi